

Noisy le Grand, le 25 janvier 2022.

Madame le Maire
Brigitte MARSIGNY
Hôtel de Ville
Place de la libération
93161 NOISY-LE-GRAND Cedex

Lettre ouverte adressée à Madame Brigitte MARSIGNY

Objet : Préavis de grève pour la journée du Mercredi 2 Février 2022 pouvant aller de 0h à 24h.

Madame Le Maire,

Nous vous avons informé à plusieurs reprises de la dégradation des services de la ville et plus particulièrement celui du service des sports.

La situation DE TOUS LES SERVICES est tellement critique que nous avons déposé un préavis pour tout le mois de février 2022, afin de permettre à l'ensemble des agents de la collectivité de se mobiliser. Ce qui est encore le cas aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois, les agents du service des sports, dans toutes leurs composantes, ont fait part de leurs préoccupations, dans le seul intérêt de préserver la qualité de service rendu à la population. Face à ces questionnements, le MEPRIS reste la seule réponse de la Directrice Générale Adjointe en charge du service.

Cela se traduit par :

- L'ébauche de projets nébuleux sans aucune concertation.
- Le blocage de mises en stage sur des postes vacants.
- Une baisse inexplicable et inexpiquée du budget de Noisy Plage de 60%...

Le tout, illustré par une absence de dialogue et de déconsidération des agents.

**Pour cela et afin de se faire entendre,
la CGT des territoriaux de Noisy-le-Grand s'appuie sur le préavis mensuel de
février 2022, et appelle à une mobilisation
devant l'hôtel de ville
le Mercredi 2 Février 2022, de 8h00 à 13h30**

Les principales requêtes des agents du service des sports et votés à l'unanimité lors de leurs réunions d'information sont :

- Rattachement du service des sports à une nouvelle Direction Générale.
- Actualisation des fiches de poste et recrutement des agents d'accueils sur les postes vacants.
- Évolution de carrière.
- Éclaircissement sur le gardiennage des équipements sportifs relatif au règlement intérieur en cours d'élaboration. Participation d'agents volontaires pour la réalisation de ce règlement.
- Mise aux normes de l'Espace Sportif et maintenance du matériel sportif des deux salles de remises en forme: Champy et Espace Sportif.

Dès à présent, nous appelons l'ensemble des agents de tous les services à se mobiliser, pour manifester une nouvelle fois leur mécontentement sur votre politique envers le personnel communal.

Nous vous demandons de nous recevoir, avec une délégation d'agents, conformément aux dispositions légales couvrant le dépôt d'un préavis de grève.

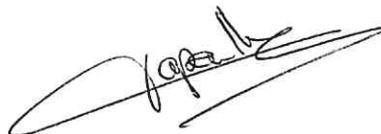
Nous vous sollicitons pour l'ouverture immédiate de négociations sur la base de nos revendications.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous concernant les décisions prises dans les autres services qui s'organisent, comme les animateurs, la petite enfance, etc...

Nous vous prions d'agréer, Madame Le Maire, l'expression de nos salutations syndicales.

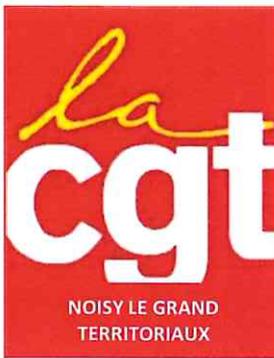
Pour la CGT

Christelle Vapaille
Secrétaire Générale



Copie :

- Monsieur ALLEMON
- Monsieur SENNEVILLE
- Madame TASSIN
- Madame LARCHER
- Madame LABAT



Madame le Maire
Brigitte MARSIGNY
Hôtel de Ville
Place de la libération
93161 NOISY-LE-GRAND Cédex

Lettre ouverte adressée à Madame Brigitte MARSIGNY

Objet : Préavis de grève du 1^{er} février au 28 février 2022.

Madame le Maire,

Le 20 janvier 2022, les agents du service des Sports se sont réunis en HMI et ont décidé d'appeler, à l'unanimité des agents présents du service, à la grève, pour que leurs revendications soient entendues et mises en œuvre par la Direction Générale.

Les 25 janvier et 1^{er} février auront lieu des Assemblées Générales des directeurs et des animateurs d'accueils de loisirs concernant leurs mouvements et leurs revendications qui n'ont toujours pas obtenues satisfaction malgré plusieurs échanges, et cela depuis septembre 2021.

A l'annonce des scénarios horaires de la petite enfance et la fin de la journée sans coupure, des EJE qui pour certaines passent à 39h et d'autres à 37h, sans respecter une homogénéisation par métier, créant des inégalités de traitement, ces agents sont prêts à se mobiliser pour faire entendre leurs voix.

Les attributions des IFSE pour la médiathèque toujours en attente d'arbitrage depuis mai 2021.

Les Lignes Directrices de Gestion du RIE et l'externalisation de l'entretien dans les groupes scolaires vont s'ajouter à cette longue liste.

Les non prise en compte des propositions faites par les agents, retranscrits par notre organisation des scénarios horaires, la souffrance au travail devenu récurrente dans notre collectivité, etc...

Dans le même temps, les mesures de la loi dite de transformation de la fonction publique s'appliquent : vol des congés (passage aux 1607 heures), lignes directrices de gestion de l'austérité, codification de notre statut et liquidation de la fonction publique de carrière, remise en cause de nos instances paritaires... La loi dite de transformation de la Fonction publique entend bien changer la nature de la Fonction publique territoriale, et le gouvernement utilise des moyens de grande ampleur afin d'atteindre ce but. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent que ce n'est pas au virus que le président Macron a déclaré la guerre, mais aux services publics territoriaux et aux agents chargés de les mettre en œuvre ! Cela d'autant plus que les personnels ont toujours répondu présent, avec sérieux, professionnalisme, abnégation dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Ne vous rendez pas complice de cette politique d'austérité, il est temps de prendre en compte les demandes légitimes des agents de la collectivité, plus de 1300 agents au total, sans compter les vacataires.

Les raisons de la colère ont atteint leur pleine maturité ! Vous le savez, les mobilisations ont été massives ces six derniers mois, médiathèque, animateurs, et tous les agents de tous les services qui continuent à se manifester ou

encore contre le passage aux 1607 heures, la remise en cause du droit de grève, et l'ensemble des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique.

Dans ce contexte, la fédération CGT des Services publics a décidé de relayer dans son champ de syndicalisation l'appel à la grève de notre confédération pour la journée du 27 janvier. Nous soutenons cet appel à la grève comme la continuité des récentes mobilisations et comme une étape dans le processus de mobilisation des territoriaux.

Nous appelons les fonctionnaires territoriaux de la collectivité à des mobilisations nationales et locales :

- ▶ Pour le dégel du point d'indice et son augmentation immédiate de 10% ;
- ▶ Pour le rattrapage de toutes les pertes accumulées depuis 12 ans ;
- ▶ Pour la réaffirmation de la valeur du point comme élément essentiel du traitement et du calcul de la retraite ;

Ainsi que :

- ▶ Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique dans sa totalité et dans toutes ses déterminations, ce qui passe par l'annulation des ordonnances qui en sont issues ;
- ▶ Pour le retrait du projet de loi 3 DS, dont la « différenciation » des droits est l'objectif principal ;
- ▶ Pour 10% de temps de travail en moins, ce qui passe par le rétablissement de tous les accords sur le temps de travail passés avant 2001 ;
- ▶ Pour une augmentation de 10% des effectifs de la Fonction publique ;
- ▶ Pour une stricte égalité des salaires entre les femmes et les hommes ;
- ▶ Pour en finir avec l'état d'urgence dit sanitaire et ses mesures liberticides et coercitives ;
- ▶ Pour la défense et le renforcement des Services publics locaux et l'arrêt de tous les processus de privatisation ;
- ▶ Pour l'abrogation du jour de carence.

Afin de permettre à l'ensemble des agents de notre champ syndical d'exprimer leurs revendications et de se mobiliser par la grève et les manifestations la CGT des Territoriaux de Noisy-le-Grand **dépose un préavis de grève de 0 à 24 heures pour le mardi 1^{er} février 2022, mercredi 2 février 2022, jeudi 3 février 2022, vendredi 4 février 2022, samedi 5 février 2022, dimanche 6 février 2022, lundi 7 février 2022, mardi 8 février 2022, mercredi 9 février 2022, jeudi 10 février 2022, vendredi 11 février 2022, samedi 12 février 2022, dimanche 13 février 2022, lundi 14 février 2022, mardi 15 février 2022, mercredi 16 février 2022, jeudi 17 février 2022, vendredi 18 février 2022, samedi 19 février 2022, dimanche 20 février 2022, lundi 21 février 2022, mardi 22 février 2022, mercredi 23 février 2022, jeudi 24 février 2022, vendredi 25 février 2022, samedi 26 février 2022, dimanche 27 février 2022 et lundi 28 février 2022.** Ce préavis pourra aller de 1 heure à une journée de grève, pour l'ensemble du personnel territorial, titulaire et non titulaire.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels en attendant un retour rapide.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, nos plus sincères salutations syndicales.

Pour la CGT

Christelle VAPAILLE
Secrétaire Générale



Copie :

- Monsieur ALLEMON
- Madame PORTE
- Monsieur SENNEVILLE
- Madame TASSIN
- Madame LABAT

Syndicat CGT des Territoriaux de Noisy le Grand 10, rue Rouget de Lisle 93160 NOISY LE GRAND

Tél : 01.49.32.08.62 / 06.85.01.45.49 mail : cx-ngd.cgt@wanadoo.fr